

Procès-Verbal

Séance du 4 juillet 2025

Séance : 20h10 – 21h23

Président de Séance : Chabaud Jean-Louis,

Étaient présents :

Mmes DANGER Marine, CHAILLAN Delphine, KALUZA Véronique
Mrs MESTRE Bastien, VIVICORSI Pierre-Louis, SABARLY Alain, BRARD Richard, MADOUX Elie

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) non excusé(s) : BEE Sebastien

Secrétaire de Séance : Mme DANGER Marine

Le Maire propose l'adoption du Procès-verbal du Conseil Municipal du 11 avril 2025. Celui-ci ne fait l'objet d'aucune remarque et, est adopté à l'unanimité.

Il a été délibéré les sujets suivants :

- **Mise à jour du tableau des effectifs** – grades affectés (emplois municipaux)
 - filière administrative : secrétaire générale+adjoint administratif (suppression des anciens postes)
 - filière technique : création de deux postes polyvalents (1 futur à la retraite + un malade à supprimer)Lecture des différents grades + quota horaire
Mise au vote 0 contre, 0 abstention
- **Subvention Place François Beraud** – Dans le cadre de la requalification de la Place François Beraud, des demandes de subventions auprès de l'Etat (≈ 283 000 €), de la Région (150 000 €) et du Département (≈ 70 000 €) vont être réalisées.
Le plan en 3D a été présenté, ce dernier sera prochainement consultable en Mairie et sera envoyé par mail aux personnes ayant souhaité être renseigné de la suite du projet.
Mise au vote 0 contre, 0 abstention
- **Demande de subvention Maison de Santé** – l'ARS est d'accord pour le projet dont le coût s'élève à environ 1 200 000€ (achat du terrain + construction du bâtiment). Dans un premier temps seul le Rez-de-chaussée sera construit (strictement médical).
Mise au vote 0 contre, 0 abstention

- **Rénovation énergétique des bâtiments communaux** – Réalisation d'audits, il faut au préalable faire une demande de subvention. Si les audits ne sont pas réalisés nous ne pouvons pas être éligible aux travaux de rénovation.
Mise au vote 0 contre, 0 abstention

- **Groupement commande CCAPV** : Une convention entre la commune et la CCAPV a été signé concernant le contrôle des bornes incendie (vérification des débits). Actuellement il n'y a aucuns contrôles, même si les mesures réglementaires vont s'assouplir il reste néanmoins nécessaire d'effectuer ces contrôles. Avantage financier d'adhérer au groupement (praticité et déchargement de responsabilité).
Mise au vote 0 contre, 0 abstention

- **Renouvellement de la convention Salle Multiactivité** : la convention a été renouvelé pour une durée de trois ans. L'utilisation de la salle depuis sa création est prometteuse (accueil quantitatif et qualitatif significatif).
Mise au vote 0 contre, 0 abstention

- **RPQS Ordures Ménagères et SPANC** : Les Rapports ont été présenté, ils sont consultables en Mairie (émanant de la CCAPV).
Mise au vote 0 contre, 0 abstention

- **Convention BTA-poste fabrique** : une convention entre le SDE et la commune a été signé afin de poser un coffret et d'enfour des câbles électriques sur la Route de Saint Jacques.
Mise au vote 0 contre, 0 abstention

- **Modification des statuts de la CCAPV** :
 - la compétence eau et assainissement n'est plus obligatoirement transférable aux intercommunalités.
 - possibilité de faire des syndicats de bassins avec les autres communes, la CCAPV peut aider à la gestion de ces syndicats.
 Mise au vote 0 contre, 0 abstention

- **Questions diverses** :
 - Forum des associations : se renseigner sur la date de celui de St André pour éviter le doublon
 - Cabanon d'exposition tableau : il y a beaucoup de visite

